

| **Rapport d'activité**

Présenté par

**M. Didier BERBERAT
(Suisse)**

Président

**BRUXELLES (COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE)
29-31 MARS 2012**

Chers Collègues parlementaires,

Chers Amis.

Le rapport que je vous présente aujourd'hui dresse un bilan succinct des activités conduites par la CECAC depuis mon dernier rapport, présenté à Kinshasa en République démocratique du Congo, en juillet 2011. Dans cette communication, je voudrais revenir sommairement sur notre dernière réunion et ses suivis, vous entretenir de la participation de l'APF au premier Forum mondial de la langue française et vous proposer des sujets de réflexion pour notre prochain rendez-vous. Je laisserai au rapporteur de la CECAC sur les questions relatives au VIH et au rapporteur québécois sur les questions relatives à la diversité culturelle, le soin de vous informer des activités liées à chacun de ces dossiers.

Revenons d'abord brièvement sur notre dernière réunion, notamment pour permettre à celles et ceux qui n'y étaient pas de reprendre le fil de nos réflexions. Son contenu est relaté plus en détail dans le compte rendu qui vient d'être adopté.

À Kinshasa, la CECAC a conduit des auditions enrichissantes sur le thème de l'Éducation. Nous y avons entendu Mme Anne Laure Folly-Reimann, cheffe du Bureau de l'UNESCO à Kinshasa et M. Jacques Ki Boureima de la CONFEMEN, venus tous les deux dresser l'état des lieux sur l'Objectif du millénaire no 2, soit l'Éducation pour tous. Lors de leur présentation, ils ont mis l'accent sur la situation dans les pays de la Francophonie. Ils nous ont entre autres informé, qu'au rythme des avancées actuelles, cet ODM ne serait pas atteint. Ils ont plaidé pour des budgets d'éducation majorés, qu'ils soient nationaux ou financés par l'aide internationale, déplorant que dans les programmes internationaux, l'éducation ne bénéficie que de la partie congrue des sommes allouées. Mme Folly-Reimann a souligné que les enfants les plus à risque de ne pas avoir accès à l'éducation, sont ceux qui vivent dans des camps de réfugiés et dans les zones de conflits. Les documents de ces deux présentations, qui ont été d'une très grande qualité et ont suscité beaucoup de débats, sont en ligne sur le site WEB de la CECAC et sont ainsi disponibles notamment pour celles et ceux qui n'étaient pas avec nous à Kinshasa.

Ensuite, la CECAC a auditionné Messieurs Yvon Fontaine, Bernard Cerquiglini et Alain Ondoua, de l'Agence universitaire de la Francophonie, venus nous informer des missions et surtout des projets de développement de l'AUF, notamment à Kinshasa et en Afrique centrale. Enfin, nous avons entendu M. Jean-Pierre Cuq, président de Fédération internationale des professeurs de français, venu présenter la Fédération et surtout demander aux parlementaires d'aider à pourvoir au financement de l'envoi des délégués de la Fédération, à son Congrès mondial qui aura lieu à Durban, en Afrique du Sud, du 23 au 27 juillet prochain.

Afin de donner suite à la Conférence interparlementaire sur la diversité des expressions culturelles organisée à Québec en février 2011 (CIDEC), le délégué du Québec a proposé un plan d'action détaillé qui a été entériné par la CECAC. Plusieurs initiatives ont suivi l'adoption

de ce document, ce dont, nous entretiendra, ultérieurement, M. Bertrand St-Arnaud, le rapporteur de la section québécoise responsable du dossier de la diversité culturelle pour l'APF.

La CECAC a enfin adopté et soumis à l'Assemblée plénière trois résolutions sur le VIH/SIDA et une autre sur la diversité culturelle qui furent toutes adoptées.

Passons maintenant au Forum mondial de la langue française.

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie participera au premier Forum mondial de la langue française, décidé par le Sommet de la Francophonie de Montreux, tenu en octobre 2010. Ce Forum se tiendra à Québec du 2 au 6 juillet prochain, quelques jours avant notre Session. On y espère une participation de 1500 personnes, surtout des jeunes. Quatre thèmes y seront abordés : l'économie, le travail et la formation, les références culturelles, le nouvel univers numérique et la coexistence des langues.

Le Secrétaire général de la Francophonie, Son Excellence M. Abdou Diouf, a défini ainsi les objectifs du Forum et je le cite :

L'objectif que nous nous sommes fixé (...) est de faire de ce Forum mondial une activité populaire qui appartienne à tous ceux qui aiment la langue française quel que soit leur origine, leur religion, leur statut, leur âge ou leur domaine d'activité. Le Forum sera inclusif faisant une large place aux jeunes ainsi qu'à la société civile. Il abordera franchement et sans complaisance la situation de la langue française dans le monde moderne. Il sera donc festif, ludique et culturel, mais aussi, marquera un moment de réflexion sur l'avenir de notre langue et d'exploration de pistes afin de s'assurer qu'elle continue d'être un facteur d'épanouissement individuel et collectif ainsi que de progrès pour l'humanité.

Le Bureau de l'APF a décidé que l'Assemblée apportera sa collaboration au Forum de la manière suivante :

-d'abord, nous publierons un article de réflexion, libellé à partir des débats qui se sont tenus à la CECAC et des résolutions qui en ont émanées. Cet opuscule traitera de la nécessité de l'enseignement du et en français dans le contexte démographique mondial actuel, du potentiel que revêt la diversité culturelle pour la valorisation de la culture d'expression francophone dans le monde, et de l'utilisation du français dans les organisations internationales ou si vous voulez, le Vade-mecum relatif à l'usage de la langue française dans les organisations internationales ;

-ensuite, nous publierons une édition spéciale de la revue Parlements et Francophonie, qui devrait être distribuée à tous les délégués au Forum. Ce document sera composé d'un éditorial, d'une version abrégée de l'article de réflexion publié, dont je viens de vous entretenir, d'un sommaire de l'étude de Mme Martinez sur la Francophonie culturelle et

économique, d'un texte portant sur les réflexions de l'APF sur le français dans les organisations internationales. Nous réserverons deux pages aux jeunes de l'APF et nous tenterons d'obtenir une entrevue avec un bédéiste sur l'importance de cet art, notamment du courant de la BD du réel, dans la promotion de la langue et la culture françaises ;

-en troisième lieu, l'APF et le Forum ayant conclu une entente de partenariat, nous nous sommes engagés à financer le déplacement d'une quinzaine de jeunes provenant, pour l'essentiel, de nos parlements jeunesse. Une importante délégation africaine devrait ainsi participer au Forum. Les jeunes amorceront leur réflexion sur le thème du Forum « l'économie, le travail et la formation », en amont du Forum et il est prévu qu'ils se réunissent à Niamey au Niger, en mai en préparation de la rencontre de Québec. Ce sont leurs réflexions, avant le Forum, que nous publierons dans la revue ;

-enfin, l'Assemblée parlementaire de la Francophonie et ses jeunes participeront à deux tables rondes sur les thèmes du français dans la vie professionnelle et économique et sur la libre circulation dans les pays francophones.

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie s'implique aussi activement qu'elle le peut pour contribuer au succès de ce premier Forum mondial de la langue française.

En conclusion, je voudrais toucher deux mots de la prochaine rencontre de la CECAC, prévue à Bruxelles, le 10 juillet 2012.

Il va de soi que nous y conclurons les travaux que nous n'aurons pas terminés aujourd'hui.

Mais je voudrais, avec votre permission, inviter l'UNESCO, à être auditionné sur le 12^e Rapport de l'UNESCO sur l'Éducation pour tous, lequel devrait être intitulé « Développement des compétences des jeunes et des adultes : donner leurs chances aux groupes marginalisés ». Ce rapport entend analyser ce que les gouvernements sont en train de faire concrètement pour surmonter les difficultés liées à l'enseignement et la formation techniques et professionnels et tenter de répondre aux questions suivantes : Les systèmes d'éducation et de formation confèrent-ils aux élèves les compétences exigées par le marché du travail ? Qui doit fournir ces programmes et qui doit les financer ? Comment utiliser les programmes d'apprentissage non formels pour compléter les programmes formels et comment évaluer et certifier les compétences ainsi acquises ? Quelles politiques plus générales adopter pour que les programmes de développement des compétences contribuent à réduire le chômage ? Ce sujet me semble découler de l'étude que nous menons actuellement sur l'évolution des systèmes éducatifs. Le rapport doit être rendu public en septembre, mais l'UNESCO est prête à nous faire bénéficier de ses données préliminaires en juillet.

Je voudrais également vous proposer que nous fassions le point sur le Forum mondial de la langue française et qu'à cette occasion nous auditionnons un ou deux jeunes sur leur participation à ce Forum.

Par ailleurs, comme la réunion se tiendra non loin des bureaux de M. Hoppe, de l'Association des fonctionnaires francophones des organisations internationales, je crois qu'il serait pertinent de lui demander de venir nous faire part des progrès que son Association a accompli au cours ses deux premières années d'existence. L'Association a connu un essor qui a même surpris ses instigateurs et il me semble pertinent de la faire bénéficier de notre appui.

Enfin, si le temps le permet, nous pourrions inviter le nouveau directeur du Bureau région d'Europe de l'Ouest - Pôle développement de l'Agence universitaire de la Francophonie, M. Claude Condé, à nous faire part des projets de l'AUF pour cette région du globe.

D'autres propositions seront éventuellement soumises d'ici la fin de nos travaux. Je vous propose que nous y revenions à l'item « Prochaine réunion », cela nous donnera le temps d'y réfléchir.

Je vous remercie pour votre attention.